

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 734

présenté par
M. Véran

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« contreparties financières définies à »,

les mots :

« les rémunérations et indemnités prévues aux cinquième à huitième alinéas de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.